

# World Heritage 2002

Shared Legacy, Common Responsibility



## **PATRIMOINE MONDIAL 2002** **Héritage partagé, responsabilité commune**

*Ateliers du Congrès*  
*Italie*  
*11-12 novembre 2002*

**PARTENARIATS POUR LES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL :**  
**LA CULTURE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE**

***URBINO - PESARO***

**CONCLUSIONS DE L'ATELIER INTERNATIONAL**

*Sous le patronage des Municipalités d'Urbino et de Pesaro*

# World Heritage 2002

## Shared Legacy, Common Responsibility

*Organisé par l'Institut d'architecture de Venise (IUAV) et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO*

*Avec le soutien de la Convention France-UNESCO, de l'ICOMOS, de la FIHUAT (Fédération Internationale de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire) et de l'INU (Istituto nazionale di Urbanistica)*

Un atelier sur les « Partenariats pour les villes du patrimoine mondial : la culture comme vecteur de développement urbain durable », a été organisé conjointement par l'Institut universitaire d'architecture de Venise (IUAV) et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il a bénéficié du support des gouvernements italiens et français et la coopération de l'ICOMOS, de la FIHUAT et de l'INA.

Environ 200 centres historiques illustrant les diversités des réalisations culturelles, sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ce chiffre dépasse les 300 sites inscrits si l'on considère les monuments qui se trouvent dans un contexte urbain et les villes inclus dans les paysages culturels.

Les villes historiques sont confrontées à des pressions intenses résultant des exigences de mobilité urbaine, de logement, de commerce, de service public et autres impératifs liés au développement. La nécessité d'obtenir le soutien de tous les acteurs, qu'il s'agisse des autorités locales, des habitants ou du monde des affaires, ajoute encore au défi de la sauvegarde.

Réunis à Urbino, des représentants<sup>1</sup> des autorités et des ONG internationales, nationales et locales, des professionnels de l'urbanisme, de la gestion et de la conservation urbaine ainsi que des experts du secteur privé autour du thème « Partenariats pour les villes du patrimoine mondial – la culture comme vecteur d'un développement urbain durable » estiment que de nombreux enseignements peuvent être tirés de l'histoire d'Urbino à travers l'exposé du Professeur Leonardo Benevolo. Il leur a démontré que:

- la succession des projets, tous respectueux de l'histoire, a donné corps à une « cité idéale » qui justifie l'inscription au patrimoine mondial : création au Moyen-Age, embellissement de la Renaissance et reconquête universitaire dans la deuxième moitié du XXe siècle ;
- la fin du XVe siècle, la démarche globale du Duc Federico di Montefeltro a conféré à Urbino un rayonnement qui préfigure la notion de patrimoine universel. Il fonde en effet le projet d'embellissement de sa ville sur une diplomatie active, sur l'association des meilleurs artistes de l'Italie à l'élaboration de son projet politique, et sur une démarche patrimoniale respectueuse de la structure urbaine médiévale, qu'il adapte et magnifie par de nombreux aménagements.

**Les participants concluent** de l'examen des projets présentés au cours de ces deux journées et des débats, que ce qui fait patrimoine urbain est une donnée culturelle, humaine et sociale qui transcende la notion de « groupes de constructions » telle que définie dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Cette réalité est particulièrement évidente pour les villes inscrites au patrimoine mondial, mais concerne toutes les villes historiques.

---

<sup>1</sup> Liste des participants en annexe

# World Heritage 2002

## Shared Legacy, Common Responsibility

Les présentations de villes<sup>2</sup> de toutes les parties du monde ont montré que l'accumulation des cultures et traditions, dans leur diversité, fonde les valeurs patrimoniales des quartiers et des villes que ces cultures ont produites ou réutilisées. Ces valeurs doivent être clairement explicitées en amont et doivent servir à définir les stratégies, politiques, programmes et actions de développement urbain.

Les politiques du patrimoine urbain doivent s'adapter aujourd'hui au contexte historique, économique et culturel de chaque ville et aux éventuelles difficultés induites par les conflits d'identités issues du passé ou des immigrations plus récentes.

Les principes d'authenticité, d'intégrité et de cohérence constituent des références communes. Leur application, à l'aune des valeurs culturelles locales, permet de valider les démarches de protection et de développement social et économique des centres historiques.

**Les participants identifient** trois orientations fondamentales pour le pilotage des projets de sauvegarde et de développement des villes historiques et pour l'identification des partenaires :

### 1) Prendre en compte la dimension territoriale des centres historiques

Les centres historiques sont organiquement liés aux territoires urbains, péri-urbains et ruraux qui les entourent, tant du point de vue du fonctionnement urbain que des valeurs historiques et culturelles qui font le génie du lieu.

La prise en compte de cette dimension territoriale passe par une meilleure articulation entre les politiques qui régissent la protection du centre historique et les stratégies territoriales. Cette articulation devrait permettre un enrichissement des projets urbains dans toute l'agglomération, en référence à ces valeurs spécifiques au territoire.

Une définition ambitieuse du rôle du centre historique dans le territoire permet de définir ses relations avec les autres lieux de centralité. Des espaces de frange séparent trop souvent le centre historique et le reste de la ville et sont défigurés par les équipements nécessaires au fonctionnement des espaces protégés. Ils doivent être intégrés dans le projet de développement, en prenant pour base le patrimoine. Des partenariats avec des institutions privées ou publiques, internationales, nationales ou régionales responsables de la mise en place d'infrastructures publiques et de l'occupation des sols sont essentiels pour assurer que tout projet, public ou privé, transformant l'espace urbain n'amointrira pas sa valeur patrimoniale.

### 2) Elaborer une stratégie de développement économique et social

Héritiers de longues traditions urbaines, les centres historiques du patrimoine mondial doivent redevenir des lieux emblématiques de l'art de vivre en ville.

---

<sup>2</sup> Notamment les 6 villes canaux de la partie sud du fleuve Yangtse, Baalbek, Barcelone, Bergen, Byblos, Georgetown, Huê, Istanbul, Luang Prabang, Mexico, Ouidah, Penang, Porto-Novo, Pondichéry, Sana'a, Tripoli, Tyr, Urbino, Venise, Zabid.

# World Heritage 2002

## Shared Legacy, Common Responsibility

Une stratégie globale de sauvegarde et de développement, fondée sur le respect des valeurs patrimoniales et le renforcement de l'identité dont le centre historique est un témoin symbolique, contribuera ainsi au renforcement de la cohésion sociale. Cette stratégie vise à prévenir sa transformation exclusive en centres d'affaires ou de tourisme. Pour ce faire, elle doit promouvoir dans ces quartiers des programmes d'amélioration du logement pour tous et de développement des services urbains pour les habitants, les commerçants, les artisans et autres activités. Des actions spécifiques pour maintenir ou accueillir des populations de toutes les catégories sociales, ethniques ou religieuses doivent être mises en oeuvre.

L'image culturelle d'exception des centres historiques et les potentiels spécifiques issus de leur histoire peut être mise au service des stratégies de développement économique de la ville, en particulier en direction des industries et activités porteuses d'avenir, comme les nouvelles technologies et les industries de la culture et du savoir.

Cette image doit être renforcée par la qualité exemplaire des créations architecturales et urbaines, en particulier pour le traitement des espaces publics et des opérations de construction ou de réutilisation dans le périmètre protégé. Le renforcement des partenariats avec les autorités nationales et municipales responsables, les organisations non-gouvernementales, les chefs de communautés et le secteur privé en vue de définir une stratégie de développement socio-économique et urbain intégré a été jugé comme étant de la plus haute importance

### 3) Renforcer le cadre institutionnel et politique

Le projet de protection et de développement économique et social devrait reposer sur une vision politique à long terme, claire et cohérente, démocratiquement validée.

La responsabilité législative et réglementaire de l'Etat partie de la Convention ne saurait être diluée ou totalement déléguée et implique sa capacité de protecteur en dernier recours. Dans ce cadre, l'implication des autorités locales légitimes est un facteur essentiel de succès. Parfois impliquées dans l'élaboration de la politique de protection, voire dans son approbation, elles doivent toujours avoir la responsabilité de la gestion coordonnée des interventions de conservation et de développement.

L'insertion des questions de patrimoine dans le droit national et leur déclinaison dans les documents de définition et de mise en oeuvre des règles de protection, et dans la stratégie de développement économique et social, sont indispensables pour fonder des partenariats efficaces.

Le processus démocratique devrait être soutenu par d'importantes associations populaires. Dans la mesure où les propriétaires privés, les habitants et les acteurs économiques des espaces protégés participent activement à la politique d'intérêt général de conservation et de développement, des financements publics peuvent leur être légitimement donnés.

**Les participants insistent** sur les modalités requises pour fonder des partenariats réellement profitables aux habitants, aux visiteurs et aux acteurs impliqués dans la sauvegarde des centres historiques, et en particulier ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

# World Heritage 2002

## Shared Legacy, Common Responsibility

Au niveau local, tous les efforts doivent être faits pour associer les réseaux d'acteurs aptes à mobiliser le meilleur des énergies de tout le territoire au profit d'une stratégie globale de sauvegarde et de développement. Une attention particulière sera portée aux associations d'habitants et aux modalités de concertation avec toutes les personnes intéressées au projet.

Au niveau mondial, les centres urbains historiques méritent un renforcement des coopérations entre organisations, agences de financement et réseaux de partenaires impliqués dans la stratégie mondiale de développement des villes et de réduction de la pauvreté, afin de coordonner les stratégies de sauvegarde et de développement social, économique et environnemental.

La transparence des partenariats et la mise en œuvre rapide de réalisations au profit des habitants sont des éléments essentiels de crédibilité pour eux et pour les responsables locaux.

L'expérience met en évidence la nécessité d'une mobilisation renforcée des partenariats :

- de ville à ville, au profit de l'échange d'expériences et de l'assistance technique,
- avec les universités, pour systématiser les travaux d'inventaire et soutenir des recherches sur les patrimoines urbains et leurs enjeux,
- avec les écoles et les institutions de formation populaires, lieux privilégiés de transmission et d'élaboration des valeurs culturelles et patrimoniales,

avec les milieux professionnels, à travers des formations leur permettant de combiner et d'adapter les savoir-faire traditionnels et les techniques modernes,

- avec les propriétaires, les investisseurs publics et privés.

Les réponses aux problèmes posés par la sauvegarde et le développement des centres urbains historiques nous sont apparues comme avant tout « politiques » : elles relèvent de l'expression démocratique et de la volonté publique. Les échanges ont convaincu les participants de la nécessité de l'appui et des partenariats des organisations internationales, de l'UNESCO et du Centre du patrimoine mondial, pour donner leur pleine légitimité aux actions et débats autour de ces enjeux. Les participants reconnaissent le rôle grandissant joué par la Convention du patrimoine mondial pour promouvoir les politiques de sauvegarde et de développement des villes historiques.

\*\*\*

# World Heritage 2002

Shared Legacy, Common Responsibility

Participant	Titre	Organisation
AGO, Fabrizio	Director General for Cooperation and Development	Ministry of Foreign Affairs Piazzale della Farnesina, 1 00194 Rome ITALY
Prof. AVARELLO, Paolo	President	Instituto Nazionale di Urbanistica - INU
BENEVOLO, Leonardo		Studio Benovolo
BADAUT, Christian		Service du Développement International Caisse des Depots et Consignations
OLOUDE, Bachir	General Director	SERHAU
BAKOLE, Jean		UN-HABITAT
BARCO, Beatriz	Lawyer	Aguirre Newman Urbanismo
BIGIO, Anthony	Urban Specialist	World Bank
BENETTI, Carlo		Inetr-American Development Bank
BONDIN, Ray	President	CIVVH - ICOMOS
BOURGOIN, Audrey	Pôle Aménagement, Env. & Sys. de Transport GART	GART
BRIZZI, Gianni	Regional Adviser Culture and Development MENA Region	World Bank
CAILLART, Eva	chargée de mission	MCC - France
CASAS i MASJOAN, Xavier	Primer Tinent d'Alcalde	City of Barcelona
COY, Jose Miguel	Assesor	City of Barcelona
DAUGE, Yves	President of "Secteurs Sauvegardés", Senator, Member of the cultural commission, Mayor of Chinon	Mairie de Chinon
DEDOLIN, Jean	Director	Institut Claude Nicoals Ledoux, Saline Royale
de FIGUEIREDO, Peter	Inspector of Historic Buildings	English Heritage-NW Region
EIGEL, Ursula	Teamleader	GTZ
ELONG MBASSI, Jean-Pierre	Regional Coordinator of Municipal development Programme for Africa President of Africity	Municipal Development Partnership Africity
FANIULLACCI, Daniele	Chief Executive	
FEJERDY, Tamas	Chairman of the World Heritage Committee	WHC

# World Heritage 2002

## Shared Legacy, Common Responsibility

FONTANARI, Enrico		Dipartimento di urbanistica / Istituto Universitario Di Architecturea Di Venezia
GULERSOY, Nuran Zeren	Professor of Architecture & Urban Planning	Istanbul Technical Universtity, Faculty of Architecture
IIJIMA, Satoshi	Chief Representative Paris Office	Japan Bank for International Cooperation (JBIC)
JIAN, Zhou	Vice-President	College of Architecture and Urban Planning, Shangai Tonji University
JOKILEHTO, Jukka	Senior Consultant	ICOMOS International
LOMBARDI, Giorgio	Professor	IUAV
LOPEZ-MORALES, Francisco	Director	Instituto Nacional de Antropologia e Historia (INAH) Direccion de Patrimonio Mundial
MARINOS, Alain		Ministère de la Culture et de la Communication DAPA Mission de suivi des services déconcentrés en architecture
Ms MYRVOLL, Siri	Director of Heritage Management	City of Bergen, Department of Urban Development and Environmental Affairs
NOISETTE, François	Director	Direction Régionale de l'Equipement Schéma directeur Division de l'Urbanisme et du
PAULAIS, Thierry		Agence Française de Developpement
PATASSINI, Domenico		IUAV
PHARES, Jehanne		WHC
RICARD, Denis	Secretary General	OVPM
ROTGE, Vincent		Asia Urbs
SALIBA, Hadi		WHC
SCOPPOLA, Francesco	Soprintendente delle Marche	Consiglio regionale delle Marche
TABAR-NOUVAL, Marie- Claude	Mission europe et international	Délégation Interministérielle à la Ville
TABET, Jade		WH Committee
TAN Thean Siew		CityNET / Municipal Council of Penang Island
UCHIDA, Kumiko		JBIC- Japan
VAN OERS, Ron		WHC
VINCENT, Jean-Marie	Chief	Inspection générale de l'architecture & du patrimoine
WADA, Yoshio		JBIC- Japan
WIESE VON OFEN, Irene	President	International Federation of Housing & Planning IFHP
YANG, Minja	Deputy Director	WHC